

**Relevé de décisions du Conseil d'Administration de
l'Université Polytechnique Hauts-De-France
Séance du jeudi 14 octobre 2021**

Etaient présents ou représentés :

Président du conseil d'administration	ARTIBA Abdelhakim
Personnalités extérieures :	
Collège A des professeurs des universités	DUBAR Laurent, FERGOMBE Amos LAUBER Jimmy MARCAL DE OLIVEIRA Kathia
Collège B des autres enseignants chercheurs et enseignants	ALPHONSE-TILLOY Isabelle CHAMPAGNE Philippe ENJALBERT Simon MAATI Christine WINTER Eric
Collège des personnels de Bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé Biatss	ABDOUNE Redoine MEUNIER Grégory WIART Karine
Collège des Usagers	
Membres de droit	FREBOURG Damien, représentant de Madame la Rectrice de l'Académie de Lille Monsieur le Directeur général des services
Membres invités	HARMAND Souad, vice-présidente du conseil d'administration De LA BOURDONAYE Armel, directeur de l'INSA VAGANAY François, directeur général des services adjoint, VARAGO Manuel, pour compte rendu
Ont donné pouvoir	RIQUET Dominique à ARTIBA Abdelhakim DUBOIS Philippe à DUBAR Laurent DUQUENNOY Marc à CHAMPAGNE Philippe LAGAE VAN REETH Véronique à MARCAL DE OLIVEIRA Kathia AMSELLE Frédérique à ENJALBERT Simon ASSE Abdallah à ABDOUNE Redoine DUBOIS Philippe à DUBAR Laurent VERFAILLIE Jean Noel à MEUNIER Grégory SAYDON Laurence à WIART Karine

Monsieur le Président du conseil d'administration accueille les conseillers à 14h 30 dans la salle de réunion du bâtiment Watteau.

Monsieur le Président ouvre la séance et donne lecture des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, la séance du conseil débute à 14 h 35.

CONVENTION D'ASSOCIATION AVEC LE FEDERATION UNIVERSITAIRE ET PLURIDISCIPLINAIRE DE LILLE

Monsieur le Président présente aux conseillers monsieur le directeur de la FUPL et monsieur le délégué général. Il présente les étapes qui ont conduit à la conclusion d'une convention d'association impliquant l'établissement expérimental, qui sera approuvée par décret.

Cette alliance est politiquement importante pour former officiellement un ensemble fort dans le paysage régional.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la convention d'association.

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 8 JUILLET 2021

Monsieur le Président fait la lecture du relevé de décisions de la séance du 8 juillet.

Décision

Le conseil d'administration approuve le relevé de décisions à la majorité des suffrages exprimés.

Pour : 20 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 1

CAMPAGNE D'EMPLOI 2022

Monsieur le Président donne la parole à madame la Vice-présidente déléguée aux ressources humaines. Elle expose que les recrutements sont assis sur des postes laissés vacants. Il s'agit des postes du second degré et d'un poste de l'agrégation de l'enseignement du supérieur dans le domaine des sciences juridiques.

Décision

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des voix la campagne d'emploi.

COMMISSION DES STATUTS

Monsieur le Président expose aux conseillers le besoin de mettre en place une commission des statuts afin d'être en mesure d'étudier des modifications à venir des statuts de l'établissement expérimental.

La composition de la commission des statuts est fixée comme suit :

- **2 représentants des professeurs des universités**
 - conseillère désignée : Kathia Marcal de Oliveira
 - conseiller désigné : Amos Fergombe

- **2 représentants des autres enseignants**
 - conseillère désignée : Isabelle Alphonse-Tilloy
 - conseiller désigné : Philippe Champagne

- **1 représentant des personnels BIATSS**
 - conseillère désignée : Karine Wiart

Les représentants des usagers seront désignés à la prochaine séance du conseil en raison du processus électoral en cours.

Décision

Le conseil d'administration approuve la composition de la commission des statuts à l'unanimité des voix.

STATUTS DU SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Monsieur le Président donne la parole à madame la directrice du service. Elle présente le projet de statut du service afin de prendre en compte la dimension expérimentale de l'établissement.

Décision

Le conseil d'administration adopte les statuts du service à l'unanimité des voix.

CONVENTION PORTANT CREATION D'UNE LIAISON DOUCE-GARE DU POIRIER

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services adjoint. Il présente la convention ayant pour objet de fixer la participation financière de l'université au projet de liaison piétonne et cycliste entre la gare du Poirier située sur la commune de Trith-Saint-Léger et l'université.

Décision

Le conseil d'administration approuve la convention à l'unanimité des voix.

CONVENTION FINANCIERE POUR LE PROJET DE DEVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUE HYBRIDES.

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services qui présente la convention relative au reversement de l'Université technologique de Compiègne dans le cadre du projet « hybridation des formations ».

Décision

Le conseil d'administration approuve la convention à l'unanimité des voix.

CONVENTION FINANCIERE POUR LE PROJET « SYSTEME D'ACTIVITES MEDIATISEES ET IMMERSIVES » SAMI

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur général des services qui présente la convention relative au reversement entre l'UPHF et l'INSA.

Décision

Le conseil d'administration approuve la convention à l'unanimité des voix.

STATUTS DU CENTRE DE SANTE-SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE

Monsieur le Président donne la parole à madame la directrice du service. Elle présente le projet de statut du service afin de prendre en compte la dimension expérimentale de l'établissement et les réformes réglementaires intervenues.

Décision

Le conseil d'administration adopte les statuts du service à l'unanimité des voix.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL AU CONSEIL DU CENTRE DE SANTE-SERVICE DE SANTE UNIVERSITAIRE

Monsieur le Président donne la parole à madame la directrice du service. Elle demande aux conseillers de bien vouloir désigner ses représentants. Le conseil désigne les personnes suivantes

- 1 représentant des enseignants- chercheurs ou enseignants : Laurent Dubar
- 1 représentant des personnels BIATSS : Abdoune Redoine.

Les représentants des usagers seront désignés à la prochaine séance du conseil en raison du processus électoral en cours.

INFORMATION SUR LE PROJET D'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL

Monsieur le Président expose au conseil un point d'étape sur l'établissement expérimental. Il évoque les relations avec l'Ecole D'Arts de Valenciennes et le projet de demander un audit intermédiaire au Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur-HCERS. L'établissement sera accompagné par un cabinet de conseil spécialisé chargé d'étudier la cohérence des actions avec la stratégie adoptée. Un questionnaire va être adressé à la communauté pour mesurer la vision du terrain.

Dans ce cadre, 4 thématiques se dégagent :

- 1/ organisation et structures de l'établissement expérimental
- 2/ Positionnement institutionnel au niveau du territoire régional
- 3/ Offre de Formation, notamment en modules polytechniques et d'ouverture.
- 4/ Politique de Recherche.

A terme, il s'agit de fixer des propositions pour la sortie de l'expérimentation.

Le calendrier prévisionnel est le suivant : janvier 2022 constitution des groupes pour une démarche d'autoévaluation, Juin 2022: conclusions de l'autoévaluation et début des discussion avec l'HCERS.

Cet audit est en lien avec l'évaluation à mi-parcours du contrat d'établissement qui va débiter en décembre 2022.

En l'absence d'autre question, monsieur le Président remercie l'ensemble des membres et lève la séance à 17h15.

Le 22 novembre 2021

Le Président de l'Université,



Professeur Abdelhakim ARTIBA

